

Mardi 7 décembre 2010

Journée d'échanges  
pour les collectivités

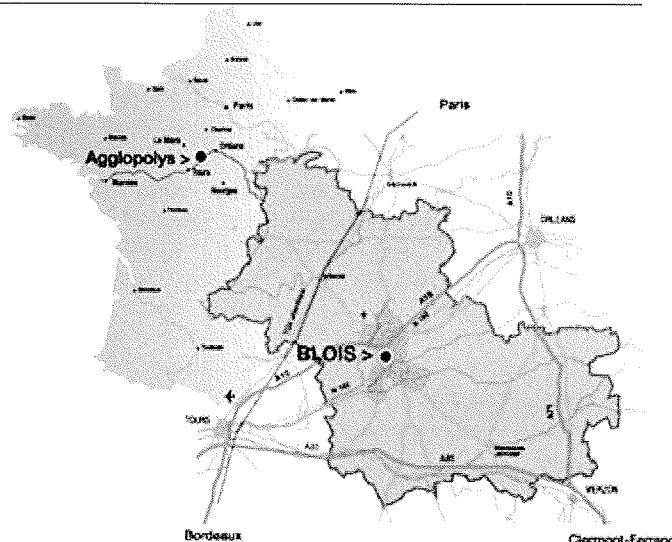
[Comment accompagner  
le développement  
des circuits courts  
sur nos territoires ?]

Agglopolys, communauté d'agglomération de Blois (41)

## « Une couveuse pour installer des maraîchers bio »

### Le contexte

Suite au renforcement d'un PPRI (Plan de prévention des risques d'inondation) sur la Communauté d'Agglomération de Blois (Agglopolys), des réserves foncières destinées au développement urbain sont devenues inconstructibles. Parallèlement, les élus d'Agglopolys avaient déjà engagé des discussions sur la place de l'agriculture périurbaine dans l'agglomération. Agglopolys a donc engagé une réflexion sur la gestion urbanistique de ces espaces, dans **un souci de préserver l'équilibre entre les zones urbaines et les zones plus rurales du territoire**. Le projet s'est construit autour de la réaffectation de terrains dédiés à l'urbanisation vers des projets agricoles. Les élus ont souhaité également choisir l'agriculture biologique comme mode de développement à promouvoir sur ces espaces, afin d'être en phase avec l'attente sociale des habitants. Il s'agissait d'avoir **un projet agricole compatible avec ces zones fortement urbanisées pour construire un esprit de partenariat local**. Ce projet s'inscrit aussi dans un contexte de forte demande de produits biologiques issus du territoire, mais non satisfaite.



La présence sur le territoire **de plusieurs partenaires a été déterminante pour la mise en œuvre du projet**. C'est d'abord l'engagement du lycée horticole de Blois et son Directeur Xavier LECOEUR qui a souhaité développer des formations sur le maraichage biologique. C'est ensuite une compétence locale sur l'accompagnement des porteurs de projets avec l'association ISMER, affiliée au réseau des Boutiques de gestion. C'est enfin, l'existence des Jardins de Cocagne, structure de production par l'insertion de panier de légumes bio et Val bio Centre, structure de commercialisation.

Chiffres-clés  
26 communes  
92 000 habitants  
219 fermes agricoles

### Les objectifs du projet

La finalité du projet est de développer l'agriculture biologique et les circuits courts sur l'agglomération pour garder un équilibre territorial entre zone agricole et zone urbanisée et lutter contre les terres sous-utilisées (friches...). Mais s'installer maraîcher bio demande de l'expérience et de la formation. Le lycée horticole et Agglopolys ont donc imaginé **un dispositif de couveuse d'entreprise pour des maraîchers bio**. Structure dédiée à l'accueil des jeunes entrepreneurs, la couveuse d'entreprise est chargée de les accompagner dans leurs démarches en leur apportant **un soutien complet en termes de conseils juridiques, financiers et techniques**. Un contrat est passé, le CAPE, Contrat d'appui au projet d'entreprise, pouvant aller de six mois à trois ans. Le lycée horticole de Blois met à disposition le terrain, soit trois parcelles exploitables, du matériel de culture, des espaces de bureau et un appui technique de proximité par la mise à disposition d'un enseignant. **Les « couvés » peuvent donc utiliser ces espaces tests** pour se former à leur futur métier de maraîcher en agriculture biologique.

## Les partenaires

- **Agglopolys** coordonne et sert de catalyseur pour mobiliser tous les acteurs. Elle finance le volet formation et se mobilise sur le volet foncier pour installer les maraîchers à la sortie à la couveuse.
- **Le lycée horticole de Blois** anime le volet formation du dispositif et propose des surfaces agricoles pour que les couvés exercent leur futur métier en conditions réelles.
- **L'association ISMER** (Boutique de gestion) accompagne les couvés sur le volet gestion et marketing.
- **Les Jardins de Cocagne** suivent les couvés techniquement grâce à leurs 15 ans d'expérience en maraîchage bio.
- **Val Bio Centre** assure la commercialisation via son réseau de clients à la demande du couvé.
- **Le Conseil régional de la Région Centre** cofinance ce projet (investissement et formation) et la ville de **Blois** complète la mise à disposition de foncier pour les couvés.

## Intervention de la collectivité

Agglopolys subventionne la couveuse de maraîchage bio, à raison d'un budget de 3 000 euros par an pour financer les partenaires de la formation.

L'agglomération a également financé une étude foncière sur le territoire pour inventorier les espaces agricoles disponibles ou transmissibles dans les années à venir. Une seconde étude a été commandée par l'agglomération pour évaluer tous les systèmes de circuits courts présents sur le territoire et réfléchir à leur avenir. Agglopolys s'est aussi mobilisée avec l'appui de deux chargées de mission pour organiser plusieurs réunions avec tous les acteurs territoriaux. Elle a un rôle déterminant dans la recherche de foncier disponible. Sans acquérir du foncier en propre, Agglopolys s'est investie pour trouver du foncier aux nouveaux couvés.

« Nous voulons notamment redonner à des espaces délaissés leur vocation agricole par le développement de l'agriculture biologique et des circuits courts. Notre plan d'action comporte plusieurs volets menés de front pour lever les obstacles au développement d'une production bio locale : état des lieux des acteurs et des besoins, recensement du foncier disponible, soutien des structures d'insertion par le maraîchage bio comme les Jardins de cocagne... Le projet de couveuse en maraîchage bio s'inscrit dans ce plan pour faciliter l'installation de nouveaux maraîchers, grâce à l'accompagnement et au cadre sécurisé pour se tester proposés. Et comme nous nous inscrivons dans une démarche d'entreprise, nous travaillons, pour boucler la boucle, à l'émergence de débouchés tels le marché Bio de Blois et la restauration collective. » **Michel Fromet (Vice-président d'Agglopolys)**

## Les résultats

- Trois couvés accompagnés en cours d'installation : fin de période pour le premier.
- Des demandes importantes, mais limitées par le foncier disponible, la capacité des enseignants à suivre des nouveaux couvés et les financements nécessaires.
- Projet nommé par l'Agence Bio dans le cadre des « Trophées de l'excellence bio 2010 ».

## Le bilan après 24 mois de fonctionnement

### Points positifs

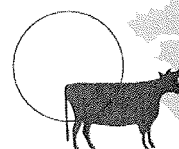
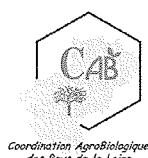
- Création d'une dynamique sur l'intérêt de développer la filière bio et l'utilisation du foncier autrement.
- Mise en réseau d'acteurs qui ne travaillaient pas ensemble : source de construction pour d'autres projets.
- Prise de conscience de la population sur l'intérêt de maintenir l'agriculture bio en zone périurbaine.

### Points de vigilance

- Des difficultés pour trouver du foncier adapté (irrigation, bâtiment...).
- Avoir des terres qui resteront agricoles pour 30 ans minimum.
- Avoir des projets qui « s'insèrent » bien dans le paysage urbain pour éviter des conflits d'usage (circulation engins, nuances sonores et visuelles).
- Avoir tous les acteurs autour de la table pour une bonne coordination du projet.

## Contact

Michel FROMET (Vice-président d'Agglopolys) - Tél. 02 54 90 35 52 - Mail : [agglopolys@agglo-blois.fr](mailto:agglopolys@agglo-blois.fr)



ouvert : le vendredi 14h30 - 19h  
le samedi 9h - 15h

Journée organisée avec le soutien financier de